



CASPER Caractérisation de l'impact environnemental des engins de pêche perdus en mer

RESUME DU PROJET

Quels sont les impacts environnementaux des engins de pêche perdus ?

Les engins de pêche perdus en mer, tout particulièrement les filets, peuvent rester "pêchant" un certain temps selon la nature des fonds et la courantologie locale. On parle de "pêche fantôme" lorsque les espèces capturées attirent de nouveaux prédateurs et que ce cycle se répète tant que l'engin ne s'est pas dégradé. Ces engins perdus peuvent blesser ou tuer des oiseaux marins et autres espèces sensibles (mammifères, requins, tortues, etc.) par emmêlement ou ingestion. Ils peuvent également arracher des espèces fixées sur les récifs. Enfin, plus largement, ils constituent des déchets plastiques qui vont mettre des centaines d'années à se dégrader et contaminer durablement la chaîne alimentaire.

CASPER, concrètement qu'est-ce que c'est ?

CASPER est un projet expérimental porté par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne, et financé par la région Bretagne et l'Europe (DLAL FEAMP). Ce projet a pour objectif d'améliorer les connaissances sur la problématique des engins de pêche perdus en mer, en menant une action expérimentale sur le bassin de navigation des Glénan, de la pointe de Penmarc'h à Trévignon. Ce secteur est classé en aire marine protégée, les habitats et les espèces y sont protégés au titre des directives Natura 2000.

Sur ce secteur, il n'existe aucune étude ou connaissance permettant de qualifier et quantifier l'importance de ce problème : y a-t-il beaucoup d'engins perdus ? quels sont-ils ? où sont-ils ? dans quelles conditions sont-ils perdus ? restent-ils "pêchant" longtemps ? quelles sont les bonnes pratiques pouvant être valorisées ?

Pour répondre à ces questions, le projet CASPER va faire appel cet été aux pêcheurs et pratiquants d'activités nautiques locaux afin de localiser les engins perdus et de mieux comprendre le problème. La participation des usagers est essentielle pour aboutir à une action concrète en faveur de l'environnement marin : une opération de nettoyage des fonds est prévue en septembre 2022 sur quelques sites.

Comment le projet va t'il se dérouler?

Le projet se décline en 4 phases, réparties entre mai 2022 et le printemps 2023.

1). De mai à août 2022 : mobilisation des usagers du territoire : qui perd ? qui trouve?

- Pêcheurs plaisanciers et professionnels seront sollicités pour signaler leur(s) perte(s) d'engin(s). Des enquêtes seront également menées par l'animatrice du projet pour mieux comprendre le problème, localiser et quantifier les engins perdus.
- Plongeurs et chasseurs sous-marins seront mobilisés pour signaler leurs observations d'engins perdus via un formulaire de déclaration ou directement auprès de l'animatrice du projet. Toutes ces informations seront cartographiées et rentrées dans une base de données.

2). A l'issue de cette phase de mobilisation des usagers, une analyse des données sera réalisée afin de planifier une opération de nettoyage des fonds sur quelques sites identifiés.

3). En septembre 2022 : L'opération d'enlèvement d'une partie des engins sera organisée avec une entreprise de travaux sous-marins. Lors de cette opération, un protocole permettra d'évaluer la dégradation des engins et leurs impacts sur le vivant.

4). De septembre 2022 au printemps 2023 : un rapport d'étude dressera le bilan des observations et des données collectées sur le terrain, et de l'opération d'enlèvement (évaluation de la faisabilité technico-économique de ce type d'opération et répliquabilité). Le travail de concertation avec les usagers fera émerger des bonnes pratiques qui seront valorisées. Des outils de communication seront produits et diffusés jusqu'au printemps 2023 auprès de tous les usagers de loisirs et professionnels.

Pour plus d'information, contactez Yuna Roumier, animatrice du projet :
yroumier@bretagne-peches.org / 06 95 65 91 63
ou rendez-vous sur la page Facebook du projet en flashant le QR code.



Un projet porté par :

Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



Et financé par :

